



Rapport d'activités 2015
de la crèche Pérollino
et de son association

Jahresbericht 2015
der Kinderkrippe Pérollino
und ihres Vereins



1. La crèche et ses activités

La crèche Pérollino a ouvert ses portes le 4 février 2008 à la rue Hans-Geiler 1 à Fribourg. Depuis 2010, elle dispose de deux appartements de 4,5 pièces et 3,5 pièces au rez-de-chaussée et d'un jardin aménagé par la crèche. La crèche Pérollino bénéficie d'une autorisation d'exploitation délivrée par le Service de l'enfance et de la jeunesse. Un contrôle général de la structure a été fait en novembre 2011 et l'autorisation d'exploitation a été renouvelée en février 2012. Lors d'un contrôle, le SEJ calcule la surface totale de jeux de la crèche pour le nombre d'enfants accueillis, il s'assure que la présence du personnel correspond aux normes et recommandations, un entretien avec le personnel est demandé et une observation approfondie du fonctionnement des groupes est réalisée.

L'année 2015 a été très marquée par le projet d'agrandissement de la crèche. En effet, pour faire face à une demande croissante de garde d'enfants, avec l'accord de l'Etat de Fribourg, de la HES-SO//FR et en partenariat avec la Ville de Fribourg, l'association a décidé de déménager la crèche dans de nouveaux locaux et d'augmenter le nombre de groupes d'enfants de 2 à 4. Le déménagement était prévu à la fin 2015.

1.1. Structure

Le personnel de la crèche Pérollino, pour l'année 2015, a été constitué de treize personnes, qui sont :

Marlies Wüthrich, éducatrice de l'enfance à 40%,
Alexandra Belchior Lema, éducatrice sociale à 40%,
Fabienne Weibel, assistante socio-éducative à 100%,
Nadine Raetzo, assistante socio-éducative, à 100%,
Angélique Vallon, assistante socio-éducative, à 60%,
Michèle Spicher, assistante socio-éducative à 60%,
Rebekka Riedo, apprentie de 3^{ème} année ASE, formation raccourcie,
Benjamin Andrey, apprenti de 1^{ère} année ASE,
Sahra Tobler, stagiaire à 100%,
Lula Eicher, stagiaire à 100%,
Eléonore Jenny, stagiaire à 100%,
Lidija Koljaj, dame de nettoyage,
Marisa Rolle, directrice à 70%.

1.2. Activités

Durant cette année 2015, la crèche Pérollino a accueilli 65 enfants de 3 mois à 5 ans.

Un groupe de travail a été constitué pour répondre au mieux au grand défi de l'agrandissement de la crèche. Deux membres du comité, deux éducatrices et la direction font partie de ce groupe de travail. Presque chaque semaine, des rencontres

et des discussions ont eu lieu afin de réaliser les meilleurs choix d'organisation, de couleur et de matériaux, tout en maintenant les finances prévues pour cet agrandissement. Le travail a consisté non seulement à rénover les nouveaux locaux où il était prévu que la crèche déménage à la fin 2015 (villa d'intendance de l'Arsenal), mais également à prévoir du personnel supplémentaire pour l'encadrement des enfants dans les nouveaux groupes, pour le planning de nettoyage, pour la cuisine et pour l'administration. A ce sujet, plusieurs rendez-vous ont été organisés pour consulter les dossiers de candidature et programmer les entretiens avec les candidats-es.

Afin que toute l'équipe puisse également être impliquée dans ce déménagement, chaque 4-5 semaines des colloques institutionnels ont été programmés. Ces colloques avaient un double but : le premier étant de valider les choix pris durant les séances avec l'architecte et le deuxième pour préparer les enfants, les familles et l'équipe à cet agrandissement. Dans cet esprit, nous avons organisé des visites dans le bâtiment de l'Arsenal pour le personnel et même les enfants, nous avons mis en place un panneau avec des photos avant le début des travaux à l'entrée de la crèche et, plus tard, nous avons planifié des visites pour les familles quelques jours avant le déménagement.

À la mi-novembre 2015, l'équipe éducative, avec l'aide des enfants, a préparé les cartons pour le déménagement. En impliquant les enfants, ceux-ci ont mieux réalisé et compris que le déménagement approchait à grand pas. Finalement, le déménagement a été réalisé le 21 et 22 décembre 2015. Nous avons eu la chance d'avoir l'aide et le soutien de M. Martial Berset ainsi que de deux étudiants en architecture qui ont réalisé un travail titanesque pour déménager le gros et lourd mobilier de la crèche. Une question s'imposait alors : Comment, dans deux si petits appartements, pouvions-nous avoir autant d'affaires ? Ces deux jours ont été une épreuve avec ses lots de montagnes russes pour l'ensemble de l'équipe éducative. Petit à petit, les cartons vides s'entassaient, le bout du tunnel approchait.



Toute l'année 2015 et malgré le projet d'agrandissement, il nous tenait à cœur de planifier des sorties, des activités spéciales avec les enfants. Nous avons eu plusieurs rencontres avec le home médicalisé de la Sarine, organisé des promenades à la Sarine, au Guintzet, à Marly, à Berne et la cerise sur le gâteau a été la sortie des grands à Laupen au Funpark. Durant cette année 2015, les enfants ont été mis souvent à contribution pour constituer une réserve de décoration en prévision de l'agrandissement.

Dans le but de ne pas perdre les bons souvenirs de la rue Hans-Geiler, Olivier Savoy, photographe, a été mandaté pour assister à plusieurs reprises aux activités de la crèche et a réalisé de magnifiques photos qui seront exposées dans la cage d'escalier du nouveau bâtiment.

Au niveau des statistiques d'occupation, sur l'ensemble de l'année 2015, les deux groupes ont eu un taux d'occupation de 94%. Comme chaque année durant la période d'août à octobre, les départs ou les réductions du taux de fréquentation créent un léger recul du taux de fréquentation. Par la suite, les nouvelles inscriptions d'enfants permettent à nouveau d'atteindre ce taux de 94%.

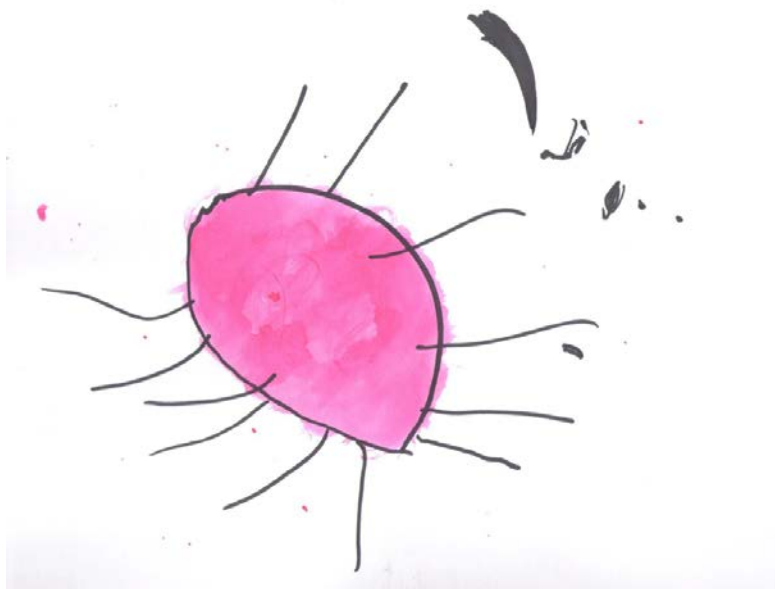


Cette année a été riche en événements. En tant que directrice de la crèche, je tiens à remercier le personnel éducatif qui s'est surpassé pour ce projet d'agrandissement tout en maintenant les activités avec les enfants. Je remercie également le comité, sans qui ce projet n'aurait pas été possible, les enfants qui ont participé activement à

ce que la nouvelle crèche soit bien décorée et enfin, les parents qui nous confient leur bien le plus cher.

2. L'association et son comité

L'association Pérollino est une entité indépendante de la HES-SO//FR. Elle a comme but l'exploitation de la crèche Pérollino pour accueillir quotidiennement les enfants du personnel et des étudiant-e-s de la HES-SO//FR et de la HEP-PH FR. Le comité de l'association a donc pour tâche la gestion de la crèche.



2.1. Structure

Les membres de l'association sont les parents plaçant leurs enfants à la crèche, les membres fondateurs, ainsi que les étudiant-e-s et les personnels des écoles qui le désirent. L'association Pérollino est affiliée à la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises (FCGF).

Le comité de l'association est constitué de sept personnes, qui sont :

Nicolas Caputo, comptable,
Anne Carrel, membre, représentante HEP-PH FR,
Annamaria Colombo Wiget, membre, représentante HETS,
Nathalie Déchanez, membre, représentante HEdS,
Corinne Hager Jörin, secrétaire, représentante HEIA,
Grégory Pellissier, membre, représentant HEG, site WEB,
Pascale Voirin, présidente.

Nous profitons de ce rapport pour les remercier chaleureusement pour leur engagement en faveur de la crèche Pérollino.

Le comité a pour mission de gérer la crèche. A cette fin, il se réunit régulièrement pour prendre les décisions nécessaires et épauler la directrice de la crèche qui assiste à toutes les séances de travail.

Conformément aux statuts, une assemblée générale est convoquée une fois par année.

2.2. Activités

En plus des activités courantes de gestion de la crèche, les séances du comité durant l'année 2015 ont été principalement consacrées au projet de rénovation et de déménagement de la crèche dans la Villa d'intendance de l'Arsenal, à côté du site où sera construit le nouveau bâtiment pour les HES santé et travail social.

Le comité s'est réuni les 13 janvier, 12 mars, 23 avril, 2 juillet, 2 septembre et 9 novembre ainsi que le 13 mai pour l'assemblée générale. Son travail est résumé ci-dessous.

- **Personnel :**

- Dans une optique d'encourager la formation du personnel de la crèche, le comité a accepté la baisse du temps de travail d'une collaboratrice (de 100% à 60%) pour pouvoir mener à bien une formation d'éducatrice de la petite enfance.
- Une éducatrice qui travaillait à 100% à la crèche a souhaité baisser son temps de travail à 40% suite à son congé maternité.
- Un nouveau stagiaire a été engagé au mois d'août, mais il a été remplacé par une autre stagiaire en novembre.
- Un plan de nouvelle répartition des responsabilités au sein de l'équipe éducative, complété par de nouveaux engagements pour le début 2016 est élaboré. Une éducatrice augmentera son temps de travail et deux nouvelles ASE seront engagées, ainsi qu'une nouvelle stagiaire.
- Etant donné l'agrandissement considérable de la crèche, le comité décide d'engager une responsable financière pour 2016. Ce travail ne peut plus être assumé par Nicolas et Carole Caputo, qui l'effectuaient en plus de leur activité principale.
- Etant donné que le nouveau bâtiment disposera de sa propre cuisine, les repas ne seront plus livrés, mais cuisinés sur place. Un cuisinier sera engagé dès 2016.
- Enfin, l'équipe de nettoyage sera également augmentée en vue de l'agrandissement de la crèche.
- Par ailleurs, le règlement du personnel a été adapté pour tenir compte du nouveau contexte.

- **Finances :**

- Conformément à l'engagement pris en 2008, la HES-SO//FR a accepté d'augmenter son soutien en passant de 18 à 24 places HES/HEP-PH

subventionnées dès l’emménagement de la crèche dans les nouveaux locaux.

- Des négociations avec la Ville de Fribourg tout au long de l’année 2015 ont permis de pérenniser un partenariat avec la commune, qui subventionnera 26 places dès janvier 2016. Ces places sont réservées aux familles résidant en ville de Fribourg.
 - La crèche a dû acquérir le logiciel CSE.Kibe (logiciel de la Ville de Fribourg) de manière à pouvoir effectuer toute sa gestion de façon coordonnée avec la Ville de Fribourg dès le début 2016. En obtenant ce logiciel, la crèche Pérollino accède directement à la liste d’attente centralisée de la ville de Fribourg.
 - En vue de l’accueil de places HES et Ville de Fribourg dans une même structure, une homogénéisation des tarifs de la crèche avec ceux pratiqués par la Ville est nécessaire. Un groupe de travail composé de la directrice de la crèche et de deux membres du comité a proposé une nouvelle tarification qui tient compte des principes importants pour la crèche et des contraintes liées à cette nécessité d’homogénéisation. Le comité a accepté ces modifications, qui ne représentent qu’une augmentation minime pour la grande majorité des familles. La directrice de la crèche a rencontré les quatre familles concernées par une augmentation conséquente pour leur expliquer les raisons de ce changement.
 - La crèche a également obtenu un soutien de la Loterie Romande pour 2016.
 - Ni les financements publics reçus, ni le prêt contracté pour la rénovation des futurs locaux (voir §2.3), ne permettent le financement du nouveau mobilier de la crèche. C’est pourquoi le comité a décidé de recourir à un financement participatif, par l’intermédiaire du site-web GoHeidi.
- **Enfants et vie à la crèche :**
 - Une convention a pu être signée avec le Master de la HES-SO permettant aux étudiant-e-s de ce programme de placer les enfants à la crèche Pérollino.
 - Le déménagement de la crèche dans de nouveaux locaux permettra l’ouverture de deux groupes d’enfants supplémentaires dans le courant 2016, pour un total de 52 places (ce qui représente environ le double d’enfants). Cela permettra de répondre à la demande croissante de placement d’enfants. Dès le début 2016, une place pourra être attribuée à tous les enfants HES/HEP figurant sur la liste d’attente.
 - En raison de l’énergie investie par l’équipe éducative et le comité dans le projet de déménagement et d’agrandissement, les visites dans les écoles pour faire connaître la crèche et la fête de la St-Nicolas n’ont pas été organisées cette année.
 - De nouveaux noms ont été trouvés pour les groupes de 2016, ils contiennent chacun des lettres issues du mot Pérollino.

- **Autres**

- A l'occasion d'un sondage réalisé par le comité, plusieurs parents ont manifesté leur intérêt pour avoir accès à une partie sécurisée sur le site-web. Ainsi, une section sécurisée a été créée, avec un accès réservé aux parents, où des photos des enfants ont été déposées.
- Un travail de master réalisé par un étudiant de la HEG conclut que l'association n'a pas intérêt à changer de statut juridique (par exemple, statut de fondation). Le statut d'association à but non lucratif est celui qui correspond le mieux à ses activités.

2.3. Agrandissement de la crèche



Pour rappel, le projet de déménagement de la crèche dans des locaux plus spacieux et adaptés à ses activités était lié au nouveau bâtiment de la Haute Ecole fribourgeoise du travail social (HETS-FR) et de la Haute Ecole de santé Fribourg (HEdS-FR) qui sera construit sur le site des Arsenaux en ville de Fribourg. Il n'a pas été possible d'intégrer la crèche dans ce bâtiment, comme c'était prévu initialement, cependant la villa de l'Arsenal, située sur le même site, à la tête de l'ancien arsenal, a été proposée à l'association, qui en est devenue propriétaire. Le déménagement est prévu à la fin 2015. Toutefois, pour pouvoir y installer une crèche, cette villa a nécessité d'importants travaux de rénovation, qui ont eu lieu en 2015.

Voici les événements liés la rénovation de la villa qui ont marqué cette année :

- En mars, l'association a pu obtenir un crédit pour la rénovation auprès de la banque Raiffeisen Fribourg-Est à un taux hypothécaire intéressant.

- Le processus de mise à l'enquête du bâtiment à rénover a pris beaucoup de temps, ce qui a retardé le début des travaux. Ce retard s'explique notamment par deux préavis négatifs, qui ont ensuite été retirés. Le permis de construire a finalement été délivré le 17 avril 2015.
- Les travaux ont démarré le 22 avril 2015, par le bureau d'architectes Boegli & Kramp. C'est Benoît Clément qui a été l'architecte chargé de ce projet.
- En mars, une analyse des matières dangereuses a dû être effectuée en vue de la demande du permis de construire. Dans le cadre d'un cours organisé par une professeure de la HEIA, des lacunes ont été constatées dans ces analyses et des compléments ont été demandés à l'entreprise. Les résultats de ces analyses ont donné des résultats conformes (notamment en ce qui concerne l'amiante).
- Le comité a accepté qu'une équipe de recherche de la HEIA saisisse l'occasion de la rénovation de la crèche pour mener à bien un projet « R-SUR » permettant au nouveau bâtiment de bénéficier d'une qualité de l'air intérieur optimale (projet R-SÛR). Ce projet n'est toutefois pas financé par l'association.
- Avril 2015 : la conclusion d'un partenariat avec la Ville de Fribourg permet d'assurer, sous réserve de l'acceptation du budget de la Ville, le subventionnement de 26 places réservées aux familles résidant en Ville de Fribourg. En plus de permettre de combler une pénurie de places en Ville de Fribourg, cet accord donne notamment la possibilité aux étudiant-e-s HES-SO//FR et HEP-PH FR résidant en Ville de Fribourg de laisser leurs enfants à la crèche même lorsqu'ils ont terminé leurs études.
- La crèche peut emménager dans les nouveaux locaux les 21 et 22 décembre 2015. Les parents des enfants accueillis à la crèche sont invités à visiter les nouveaux locaux le 15 décembre 2015 et le 2 janvier 2016.



3. Comptabilité

Pour l'exercice 2015, le compte de résultat présente un léger déficit de CHF 1'648.45 au lieu d'un excédent de charges de CHF 28'690.- annoncé au budget. Le dépassement budgétaire sur les charges a été largement compensé par les revenus excédentaires. Notamment, la crèche a reçu exceptionnellement une contribution supplémentaire hors budget de CHF 14'000.-, en lien avec l'augmentation à 24 places d'accueil, ainsi que les récupérations de traitements pour absences (APG, AA) ont généré un surplus de revenus, qui compensent largement les charges. Les comptes de résultats figurent en annexe.

Les comptes ont été révisés et aucune réserve n'a été formulée par les auditeurs.